

dans un but politique, allait servir, ainsi que l'avait prévu l'empereur allemand, à réaliser ses desseins en Chine. A la nouvelle du massacre, Guillaume II se livra à une de ces démonstrations trop théâtrales qui accompagnaient le moindre de ses actes. Son frère, le prince HENRI de Prusse, fut désigné pour se rendre dans l'Extrême Orient et dans le banquet d'adieu qui lui fut offert à Kiel, le 15 décembre 1897, l'Empereur prononça un discours aussi pompeux qu'agressif dans lequel il déclarait que si quelqu'un cherchait à les empêcher de revendiquer leurs droits ou à leur faire du tort, qu'on le frappe avec le poing ganté de fer (*fahre darein mit gepanzerter Faust!*). C'était faire beaucoup de tapage pour enfoncer une porte ouverte. Le prince Henri quitta Kiel le 16 décembre sur le cuirassé *Deutschland*, escorté du *Gefion*.

Le dimanche matin du 14 novembre 1897, à 8 heures, le contre-amiral allemand von DIEDERICHS mettait à terre les compagnies de débarquement qui, musique en tête, escortées de la populace chinoise, mise en joie par un spectacle nouveau pour elle, s'avancèrent pour occuper les hauteurs qui dominaient la baie de Kiao Tcheou; la garnison chinoise occupée à faire l'exercice et croyant que les Allemands désiraient en faire autant, leur abandonna courtoisement le champ de manœuvre et se retira paisiblement. Touchante illusion! Le commandant chinois fut conduit devant les Allemands et on lui donna l'alternative ou de combattre ou de se retirer avec ses hommes dans les quarante-huit heures; le pauvre diable télégraphia au Tsoung-li Yamen qui, surpris de cette agression imprévue, lui donna l'ordre de ne pas résister et d'évacuer les casernes. A 2 heures de l'après-midi, le pavillon allemand était hissé sur le fort de l'Est et salué de 21 coups de canon.

Après de pénibles négociations, la Chine, trop faible devant cette brutale agression, céda à bail pour 99 ans, le 6 mars 1898, le territoire de Kiao Tcheou.

La Russie, auquel le traité secret de 1896 donnait des droits sur Kiao Tcheou, ne protesta pas, mais comme compensation prenait à bail pour 25 ans, le 15-27 mars 1898, Port-Arthur.